

**Contacts pédagogique, administratif
et handicap**

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

3 jours
21:00 heures

Tarif

660.00 € HT soit 792.00 € TTC par
participant

Public

Responsable technique de l'entreprise de
Bâtiment.

Pré-requis

Exercer un métier dans le Bâtiment.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.
Le suivi de l'exécution de l'action de
formation se fera au moyen de feuilles
d'émargement, co-signées par le stagiaire et
l'intervenant.

Animation interactive favorisant les
échanges (exercices, études de cas...).
Diaporama interactif permettant de guider
les participants à travers tous les thèmes
de l'amélioration énergétique d'un
bâtiment.

Salle de formation équipée.

Profil de l'intervenant

Formateur agréé, expérimenté, formé pour
animer le module FEEBAT RENOVE.

Informations complémentaires

Les participants sont invités à se munir
d'une clé USB.

Le contrôle individuel de connaissances
théoriques de chaque responsable
technique proposé en fin de 3^{ème} journée
est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2015
(cf. arrêté du 19 décembre 2014
définissant les cahiers des charges des
formations relatives à l'efficacité
énergétique et à l'installation
d'équipements de production d'énergie
utilisant une source d'énergie renouvelable,
paru au J.O du 26 décembre 2014).



Objectif professionnel

Devenir responsable technique en rénovation énergétique des logements

**Objectifs opérationnels et évaluables de développement des
compétences**

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

Décrire les avantages du dispositif de l'éco-conditionnalité des aides publiques et
la mention RGE

Enumérer les principales technologies clés et les différentes solutions
d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment

Appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant le
contenu de l'évaluation énergétique

Expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur et l'accompagner pour
pérenniser la performance et assurer le bon usage

Contenu

**Enjeux et contexte du nouveau module RENOVE dans le cadre du dispositif de
l'éco-conditionnalité des aides publiques et de la mention RGE**

- Le contexte du PREH et les enjeux énergétiques et climatiques
- Le contexte réglementaire
- Les aides financières
- Le fonctionnement thermique et énergétique d'un bâtiment
- Les effets négatifs pouvant survenir à la suite d'une rénovation énergétique : une
non-atteinte du gain énergétique escompté et des désordres sur la structure, la
qualité de l'air et le confort

Les principales technologies clés

- Points clés de la mise en œuvre des solutions au regard de la performance
énergétique et l'importance de l'autocontrôle
- Désordres d'interfaces entre technologies

Le projet de rénovation énergétique dans le cadre d'une approche globale :

- Les intérêts d'une évaluation thermique,
- L'interprétation d'une évaluation énergétique et connaissances des éléments
sensibles
- Présentation et interprétation d'une évaluation énergétique d'une maison
individuelle réalisée à l'aide d'un logiciel d'évaluation énergétique
- Les scénarios de rénovation et les bouquets de travaux efficaces énergétiquement
- L'explication du bouquet de travaux retenu et l'accompagnement pour pérenniser
la performance et en assurer le bon usage

Critères et modalités d'évaluation

QCM de validation (24 bonnes réponses minimum exigées / 30 questions).

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les
apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un
questionnaire.